



Assemblée générale

Distr. générale
28 décembre 2000
Français
Original: anglais

**Comité préparatoire de la Conférence
des Nations Unies sur le commerce illicite
des armes légères sous tous ses aspects**
Deuxième session
8-19 janvier 2001

**Note verbale datée du 14 décembre 2000, adressée
au Département des affaires de désarmement du Secrétariat
de l'Organisation des Nations Unies par la Mission
permanente de la France auprès de l'Organisation
des Nations Unies, transmettant le texte du plan d'action
de l'Union européenne pour prévenir, combattre
et éradiquer le commerce illicite des armes légères
et de petit calibre sous tous ses aspects**

La Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat des Nations Unies – Département des affaires de désarmement – et a l'honneur, au nom de l'Union européenne, de lui transmettre ci-joint le texte d'un « plan d'action pour prévenir, combattre et éradiquer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects ».

La Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies demande au Secrétariat de bien vouloir diffuser ce document aux délégations dans toutes les langues des Nations Unies, en tant que document officiel du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et à temps pour permettre son examen lors de la prochaine session prévue du 8 au 19 janvier 2001.

Annexe

Plan d'action pour prévenir, combattre et éradiquer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects

[Original : anglais et français]

